

Article 21 du Règlement

regorgent de grain, c'est la grève sur la côte et les frais d'entreposage grugent les bénéfices. Quand l'espoir renaît devant une récolte particulièrement prometteuse, la grêle s'en mêle.

Le fisc guette l'agriculteur lorsqu'il échange son vieux tracteur contre un neuf sous prétexte que le vendeur lui a trop donné pour sa vieille machine, et s'il emprunte pour s'acheter une terre parce que les perspectives agricoles sont bonnes, les taux d'intérêt remontent en flèche. Quand l'agriculteur ne peut plus rembourser son emprunt, son créancier saisit sa terre et quand il quitte, à moitié éreinté, son champ qu'il adore, le ministère du Revenu national l'attend au tournant avec un impôt sur les gains en capital. N'est-il pas étonnant qu'il se trouve encore des agriculteurs pour travailler la terre?

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE SECOND CONGÉDIEMENT D'UN AGENT D'IMMIGRATION

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le gouvernement poursuit avec vigueur sa vendetta contre John Quigley, qu'il avait renvoyé l'an dernier parce que ce dernier m'avait avisé ainsi que d'autres députés que le ministère de l'Immigration invitait des criminels connus à demander le statut de réfugié. M. Quigley a ensuite été réintégré dans ses fonctions à la suite d'un décret de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique.

Le gouvernement, qui n'en a pas tiré de leçon, a renvoyé de nouveau M. Quigley, qui est président de sa section syndicale, sous prétexte qu'il s'est servi d'un téléphone du gouvernement pour des affaires syndicales. Ce geste n'est rien de plus qu'une tentative à peine déguisée pour avoir la peau de M. Quigley à n'importe quel prix, pour n'importe quelle excuse.

Au lieu de gaspiller ses énergies pour mener une bataille mesquine, vindicative et inutile contre un employé, la ministre devrait s'efforcer d'apporter d'importantes améliorations à la gestion, par son gouvernement, de la politique d'immigration du Canada. Le gouvernement a perdu la face la première fois qu'il a renvoyé M. Quigley et il paraît pitoyable aujourd'hui. Il a choisi une voie détournée alors qu'il aurait pu agir directement.

J'exhorte la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) et le gouvernement à régler cette triste affaire de façon satisfaisante en rétablissant M. Quigley dans ses fonctions.

* * *

LES BANQUES

LES BANQUES À CHARTE—LA PRESSION EXERCÉE SUR LES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je voudrais faire prendre conscience à la Chambre

de nouvelles pressions financières qui s'exercent sur les collectivités rurales. Les banques poussent maintenant les concessionnaires d'automobiles à prendre de l'expansion ou à se retirer des affaires. La plupart d'entre elles adoptent comme politique de n'accorder des facilités de crédit que sur le stock en magasin dont la valeur excède 2 millions de dollars. Des parcs moindres ne les intéressent apparemment que peu ou pas. Certaines ont même pour politique de ne pas financer les concessions situées en milieu rural.

Les banques ne semblent pas se rendre compte que le fait de diminuer le nombre de concessions d'automobiles et de camions dans les petites villes met fin à un service de transport essentiel pour tous les ruraux. La vente de véhicules neufs et la réparation des autres véhicules sont essentiels à la vie des collectivités.

Réduire le nombre de concessions en liant le crédit à des exigences préconçues de taille et de volume affaiblit les perspectives d'investissement dans tous les aspects de petites collectivités rurales et ne peut que contribuer à la dévaluation de l'actif et des prêts en milieu rural. Je prie le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) de défendre ce point de vue auprès des banques.

* * *

LA CARTOGRAPHIE

LE PROGRAMME D'INFORMATION DE LA CARTOGRAPHIE

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, j'étais heureux d'être présent hier lorsque le ministre d'État chargé des Forêts et des Mines (M. Merrithew) a annoncé un programme de 16 millions de dollars pour informatiser la cartographie au Canada. Le système d'informations géographiques, ou SIG, qui permet de produire des cartes infographiques, révolutionnera non seulement la façon dont les informations géographiques sont produites et emmagasinées, mais aussi les divers usages qu'on peut faire des cartes.

Le Canada joue un rôle de chef de file pour ce qui est de la mise au point des techniques de cartographie informatisée et peut donc offrir ses services à des clients partout dans le monde. Ces techniques nous seront très précieuses pour la gestion et l'exploitation de nos ressources naturelles.

Il s'agit là de la première étape d'un programme national qui fera du Canada un expert de réputation mondiale en matière de SIG. Ce programme créera des emplois dans le domaine de la haute technologie pour les Canadiens et favorisera l'essor de certaines industries clés. Il entraînera une augmentation des échanges commerciaux de biens et services. Nous sommes prêts à faire en sorte que notre système d'informations géographiques soit le plus perfectionné au monde.